

Ergothérapeute

FORMATION PAR
APPRENTISSAGE



LRS Apprentissage

Allée Louis Martin
27180 St Sébastien de Morsent
02.32.29.31.30



La formation est gratuite pour l'apprenti (article L6211-1 du code du Travail)



36 mois dont 24 mois possible en apprentissage à partir de la 2ème année



Pour les jeunes de moins de 30 ans / sans limite d'âge pour les candidats ayant une RQTH



Le Diplôme d'État d'Ergothérapeute est un diplôme niveau 6

Pré-requis

Avoir validé la 2ème du DE Ergothérapeute

Rémunération

En % minimum du SMIC selon l'âge et l'année d'exécution du contrat

Accès

Avoir validé la 2ème année du DE Ergothérapeute
Etre identifié par l'institut de formation en tant que candidat à l'apprentissage

S'inscrire au CFA LRS Apprentissage via:
LRS.Apprentissage@hls-lamusse.net

en adressant son CV, sa lettre de motivation et le cas échéant l'employeur, si celui-ci a été pré-identifié

LE PROGRAMME

Le programme de la formation est conforme aux préconisations de l'arrêté du 5 juillet 2020 et répond aux standards de la Fédération Mondiale des Ergothérapeutes. Il se présente autour de 6 domaines de formation :

Sciences humaines, sociale et droit / Sciences médicale / Fondement et processus de l'ergothérapie / Méthodes, techniques et outils d'intervention de l'ergothérapeute / Méthodes de travail / Intégration des savoirs et posture professionnelle de l'ergothérapeute

Compétences à acquérir

- 1.Évaluer une situation et élaborer un diagnostic ergothérapique.
- 2.Concevoir et conduire un projet d'intervention en ergothérapie et d'aménagement de l'environnement.
- 3.Mettre en œuvre et conduire des activités de soins, de rééducation, de réadaptation, de réinsertion et de réhabilitation psychosociale en ergothérapie.
- 4.Concevoir, réaliser, adapter les orthèses provisoires, extemporanées, à visée fonctionnelle (2) ou à visée d'aide technique, adapter et préconiser les orthèses de série, les aides techniques ou animalières et les assistances technologiques
- 5.Élaborer et conduire une démarche d'éducation et de conseil en ergothérapie et en santé publique.
- 6.Conduire une relation dans un contexte d'intervention en ergothérapie.
- 7.Évaluer et faire évoluer la pratique professionnelle.
- 8.Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques.
- 9.Organiser les activités et coopérer avec les différents acteurs.
- 10.Former et informer.

Certificateur du DE Ergothérapeute : Ministère de la santé et de la prévention - Date d'enregistrement de la certification : 01/01/2019

Modalité pédagogique

Commune à l'ensemble de la classe en présentiel :

La simulation permet de mettre les étudiants en situations se rapprochant de celles rencontrées dans les structures sanitaires et médico-sociales

La pédagogie expérientielle permet aux étudiants de mobiliser des compétences pour en développer de nouvelles

La pédagogie inversée permet aux étudiants d'effectuer des recherches et de rédiger des notes avant la formation

Validations et certifications

L'obtention du diplôme d'état d'ergothérapeute se fait par la validation des six semestres. Les examens sont planifiés en séries d'épreuves écrites ou orales, semi-semesterielles et/ou semestrielles, complétées par une modalité de contrôle continu (travaux de groupes et dossiers par ex).

Pas de passerelle, pas d'équivalence

Le métier

L'ergothérapeute est un professionnel de santé qui fonde sa pratique sur le lien entre l'activité humaine et la santé (Association Nationale Française des Ergothérapeutes – ANFE). Il est un intervenant incontournable dans le processus d'adaptation, de réadaptation et d'intégration sociale des personnes.

La profession (occupational therapist) est réglementée par le code de la santé publique (articles L.4331-1 et R.4331-1).

L'objectif de l'ergothérapie (occupational therapy) est de maintenir, de restaurer et de permettre les activités humaines de manière sécurisée, autonome et efficace. Elle prévient, réduit ou supprime les situations de handicap en tenant compte des habitudes de vie des personnes et de leur environnement. L'ergothérapeute est l'intermédiaire entre les besoins d'adaptation de la personne et les exigences de la vie quotidienne en société (ANFE).

Après avoir analysé le handicap de la personne, l'ergothérapeute apporte les aides techniques nécessaires à l'autonomie : aménagement du mobilier, communication, habillage, hygiène, alimentation, etc.

Pour ce faire, il peut utiliser des mises en situation d'activité ou de travail proches de la vie quotidienne, devenant ainsi une sorte d'interface entre la personne handicapée et son environnement. Il peut aussi concevoir et réaliser l'appareillage qui facilitera l'accès à l'autonomie.

L'ergothérapeute travaille avec tous les publics : enfants et adultes dont les personnes âgées.

Il intervient sur prescription médicale au sein d'équipes interdisciplinaires dans les services de neurologie, de traumatologie, de rhumatologie, de psychiatrie ou de pédiatrie des hôpitaux. Il exerce aussi dans les centres de rééducation et de réadaptation, les structures médico-sociales, les centres de post-cure et les établissements pour personnes âgées.

En dehors du secteur paramédical, l'ergothérapeute peut travailler avec des spécialistes en design industriel, mobilier, en ergonomie, avec des consultants en marketing ou encore des urbanistes pour réfléchir à une meilleure prise en compte des personnes handicapées dans l'espace public.

Il peut aussi intervenir dans le processus de conception de produits industriels à usage domestique.

Dans le même esprit, les assurances sollicitent l'ergothérapeute dans le cadre d'expertises pour évaluer un préjudice subi et déterminer les indemnités des personnes handicapées après un accident.

Les débouchés et poursuites d'études

Une fois le cursus de 3 ans en institut de formation terminé et le Diplôme d'État obtenu, deux options s'offrent au jeune diplômé : l'insertion dans la vie professionnelle ou la poursuite d'études.

Il est ainsi possible d'exercer en tant que salarié aussi bien dans le secteur privé que dans le secteur public, et dans différents types d'établissements, comme les centres hospitaliers, les cliniques, les centres de soins spécialisés (par exemple CAMSP ou IME), les centres de rééducation ou encore les EHPAD. En fonction du secteur choisi, le salaire et les missions varient. En hôpital, les ergothérapeutes intègrent bien souvent les services de neurologie, de rhumatologie, de traumatologie, de psychiatrie ou de pédiatrie, et travaillent ainsi en équipe avec les médecins, infirmiers, kinésithérapeutes et autres professionnels de la santé s'inscrivant dans le parcours de soins du patient. Le métier d'ergothérapeute requiert donc polyvalence et adaptabilité. Enfin, notons qu'il est possible de travailler en libéral.

Néanmoins, il existe d'autres débouchés auxquels on ne pense pas nécessairement de prime abord. En effet, les ergothérapeutes peuvent être sollicités dans un contexte d'expertise judiciaire, auquel cas les compagnies d'assurance ont recours à leurs services afin d'évaluer les dommages corporels et préjudices sensoriels ou cognitifs ayant pu être causés à un individu suite à un accident. De même, le secteur industriel peut faire appel aux compétences d'un ergothérapeute, dans le cadre de la conception de produits dédiés au grand public notamment : ascenseurs, escaliers, mobilier urbain, etc.

La formation d'ergothérapeute ne propose pas de spécialisations durant le parcours en institut, même si les stages réalisés peuvent donner à l'étudiant un aperçu des différents services ou établissements qu'il souhaite intégrer à l'issue de ses études. C'est pourquoi certains choisissent d'approfondir leurs connaissances en poursuivant leur cursus. Ainsi, le jeune diplômé peut décider d'exercer auprès d'un public bien précis et en fonction de certains éléments : tranches d'âge des patients (par exemple nourrissons, adolescents, seniors), nature de la pathologie, etc. Un DU (Diplôme Universitaire) ou un DIU (Diplôme Inter-Universitaire) permettront d'approfondir un aspect bien défini du métier et d'acquérir des compétences complémentaires à la formation initiale, mais ne valideront pas un niveau d'étude.

Les jeunes diplômés qui désirent s'orienter vers le management du personnel et la supervision des soins devront pratiquer leur métier durant 4 ans à temps plein avant d'accéder sur concours au DE (Diplôme d'État) Cadre de santé paramédical, effectué dans un Institut de Formation de Cadre de Santé et accessible sur concours. Ce DE dure 1 année, est composé de six modules et de stages, et implique le rendu d'un mémoire de fin d'études.

